

*Reu, le commissaire enquêteur*



*J.P. GUILLOU DE PRINCE*

Abbaretz, le 28 mars 2017

Objet : enquête publique extension silos Terrena

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Au nom de la Commune d'Abbaretz, je vous expose les éléments que nous souhaitons porter à votre connaissance :

➤ Circulation des véhicules lourds

Lors de la présentation du projet par Terrena au Conseil Municipal le 15 octobre 2015 (pièce produite), il avait été évoqué une augmentation du trafic routier de l'ordre de 33% ; or, en page 45 de l'étude d'impact, il est fait mention d'une augmentation pouvant aller jusqu'à 100% de ce trafic.

Aussi, la Commune souhaite obtenir de la part du pétitionnaire :

- La fourniture d'un schéma d'itinéraires d'accès au site par les fournisseurs et clients de l'entreprise,
- La prise en charge du coût de la signalétique pour la déviation poids lourds du centre bourg (environ 4 000 € HT), destinée à privilégier les accès par les RD1 et RD2,
- La participation financière au réaménagement de la rue de Nozay (effacement des réseaux, renforcement de la structure et de la couche de roulement) sur cette portion de RD2.

➤ Bruit – nuisances sonores

Les mesures effectuées en mai 2015 (p.45 étude d'impact), particulièrement certaines émergences non conformes, ont été réalisées avant les pointes d'activité d'été. En p.8 des réponses aux remarques de la DREAL, il est évoqué que la mise en place de silencieux serait étudiée. Il nous semble que toute disposition tendant à limiter les nuisances sonores doit être sérieusement prise dès la construction, afin de rester en permanence en conformité avec la réglementation (y compris par la maintenance régulière des installations de ventilation)

➤ Voisinage

Nous souhaitons qu'une attention particulière soit portée à la demande de la famille EMERIAU, qui subit la plus forte nuisance visuelle au-delà des risques liés aux effets de surpression accidentelle.

Vous remerciant de votre écoute et de la prise en compte de nos réflexions dans votre rapport d'enquête, Nous vous adressons, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.

Jean-Pierre POSSOZ



Le Maire



1/ Aujourd'hui, le silo dispose d'une capacité de stockage de 16 000 tonnes avec un taux de rotation de 1,7 soit 27 000 tonnes de transit de céréales/an

2/ Demain, le silo disposera d'une capacité de stockage de 36 000 tonnes avec un taux de rotation de 1 soit 36 000 tonnes de transit de céréales/an

=> Augmentation d'environ 33 % du trafic

3/ Aujourd'hui, on est à 10 camions/jour en moyenne et demain 13 camions/jour ce qui représentera 0,70 % du trafic de la RD2 contre 0,55 % actuellement